

Mesures prises par décrets du 29 octobre, 2 novembre 2020 (en jaune), et 6 novembre 2020 (en bleu), valables jusqu'au 1^{er} décembre 2020.

MAIRE info

Le deuxième confinement de A à Z

Attestation	Peut désormais être exigée par les contrôleurs des transports collectifs.	Mairies	Ouvertes.
Bars-cafés	Fermés.	Mariages et PACS	Autorisés en mairie, 6 personnes maximum (officier d'état-civil et secrétaire de mairie non comptés). Fêtes interdites.
Bibliothèques	Fermées. « Click & collect » possible.	Maternelles (écoles)	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants.
Centres commerciaux	Fermés sauf commerces « essentiels ». Surface de 4 m ² par personne obligatoire.	Médiathèques	Fermées. « Click & collect » possible.
Cérémonies d'inhumation/ crémation	Autorisées, jauge de 30 personnes, officiants inclus.	Musées	Fermés.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.	Parcs et jardins	Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Cimetières	Ouverts.	Périscolaires (activités)	Autorisées les jours avec école et le mercredi en période scolaire dans les garderies. Les accueils de loisirs...
Cinéma	Fermés.	Permis de construire	Doivent être délivrés par les mairies.
Cirques	Fermés. Répétitions possibles.	Piscines	Fermées sauf public prioritaire (scolaires pendant le temps scolaire et périscolaire, professionnels, personnes handicapées...)
Conseils municipaux	Autorisés.	Plages	Ouvertes, activité nautique et plaisance interdites. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Coiffeurs à domicile	Interdits.	Prêts garantis par l'État	Prolongés jusqu'au 30 juin 2021.
Collèges	Ouverts sous protocole renforcé.	Rassemblements/réunions	Interdits si > 6 personnes, sauf manifestations déclarées, réunions pro, transport public, cérémonies.
Commerces	Fermés sauf commerces « essentiels ». « Click & collect » possible. Clause de revoyure le 12 novembre.	Restaurants	Fermés. Vente à emporter possible.
Crèches	Ouvertes.	Restaurants (routiers)	Service possible pour les chauffeurs routiers de 18 h à 10 h sur autorisation préfectorale.
Déchetteries	Ouvertes	Restauration collective	Autorisée avec protocole renforcé, pour les services sous contrat ou en régie.
Écoles élémentaires	Ouvertes. Masque obligatoire dès 6 ans.	Salles de concert	Fermées. Répétitions possibles.
Ehpad	Les visites restent autorisées.	Salles des fêtes/polyvalentes	Fermées.
Établissements recevant du public (ERP)	Fermés sauf cas spécifiques. Peuvent accueillir les réunions des assemblées délibérantes des coll. territoriales, dépistages collectif, distribution de biens de première nécessité...	Services à la personne (à domicile)	Autorisés si listés à l'article D72131-1 du Code du travail ou non interdits dans un établissement recevant du public.
État civil (services d')	Fonctionnent normalement.	Services publics	Fonctionnent normalement.
Extrascolaires (activités)	Interdites.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé.
Festivals	Interdits.	Sport (collectif en plein air)	Interdit.
Fêtes foraines	Fermées.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Interdit.
Funéraire	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19.	Sport (compétitions professionnelles)	Autorisées.
Gardes-meubles	Autorisés.	Tabacs et mag. de vapotage	Ouverts.
Grands événements	Interdits.	Télétravail (fonction pub.)	À généraliser 5 jours sur 5 pour tout poste télétravaillable.
Hyper/supermarchés et supérettes > 400 m²	Surface de 4 m ² par personne obligatoire. Interdiction de vendre les mêmes produits que les petits commerçants fermés.	Théâtres	Fermés. Répétitions autorisées sans public.
Lacs	Ouverts, activité nautique et plaisance interdites.	Trains touristiques routiers	Interdits.
Librairies	Fermées. « Click & collect » possible.	Transports scolaires	Autorisés.
Lieux de culte	Ouverts, cérémonies interdites sauf obsèques avec jauge à 30 personnes.	Transports (locaux)	Autorisés.
Livraisons	Autorisées avec « contacts minimums », la signature reste demandée.	Universités	Fermées. Restaurants universitaires autorisés pour repas à emporter.
Lycées	Ouverts sous protocole renforcé.	Zoos	Fermés.
Marchés	Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires, grains et semences.		